

## Résumé de l'analyse VOX de mai 2022: Complément d'enquête et analyse sur les votations populaires du 15 mai 2022

*Les votations du 15 mai 2022 n'ont mobilisé que peu de monde. A peine 40 % de l'électorat a fait usage de ses voix relativement à la loi sur le cinéma, à la loi sur la transplantation et à «Frontex». Cela est dû entre autres à l'agression de l'Ukraine par la Russie, qui a dominé les unes des médias pendant les campagnes préparatoires aux votations, à l'importance personnelle en partie réduite des projets de votation et à la suspension des mesures de lutte contre la pandémie de COVID-19, raisons pour lesquelles les décisions politiques ne sont plus aussi présentes qu'auparavant dans la vie quotidienne de certaines personnes membres de l'électorat. Mais les personnes qui ont voté ont suivi trois fois le Conseil fédéral et le Parlement: Le Oui à la loi sur le cinéma a été adopté avec l'idée de renforcer la création cinématographique en Suisse. Le Oui à la loi sur la transplantation vise, selon l'avis d'une nette majorité, à sauver des vies étant donné que plus d'organes seront donnés. Le Oui à Frontex est un signe clair en faveur de plus de sécurité en Europe dans le domaine de la criminalité et dans la lutte contre les migrations illégales. C'est ce que prouvent les résultats de l'enquête menée auprès de 3'231 titulaires du droit de vote lors de l'analyse VOX de mai 2022. L'étude a été réalisée par le gfs.bern et financée par la Chancellerie fédérale.*

### Source de financement juste et nouvelle de l'industrie suisse du cinéma Modification de la loi sur le cinéma

La modification de la loi sur le cinéma veut supprimer l'inégalité de traitement entre les chaînes de télévision et les services de streaming. En effet, non seulement les chaînes de télévision suisses mais aussi les services de streaming doivent être soumis à une obligation d'investissement. L'électorat a clairement entériné cette initiative. Les jeunes et les moins jeunes, les femmes et les hommes – presque toutes les catégories sociodémographiques ont en majorité voté Oui. Une décomposition par appartenance politique montre toutefois que les personnes issues de la droite de l'échiquier politique, celles qui sympathisent avec l'UDC, ont en majorité voté contre. Pour ces personnes, l'État s'immisce inutilement dans l'économie du fait aussi que le secteur de la culture reçoit déjà suffisamment de subventions. Pour la majorité de l'électorat, un argument surtout a été important: il s'agit de fortifier l'industrie du cinéma suisse, raison pour laquelle elle a besoin de nouvelles sources de financement. Cela est juste, cela crée de l'emploi et le secteur économique local profite (comme avant) de commandes. Pour ces raisons, les services de streaming devront dorénavant passer eux aussi à la caisse et investir dans le secteur cinématographique suisse.

### Sauver plus de vies grâce à la nouvelle loi sur la transplantation Modification de la loi sur la transplantation d'organes

La modification de la loi sur la transplantation a pour effet que les personnes qui ne désirent pas faire don de leurs organes doivent le consigner par écrit de leur vivant – il

s'agit de la solution dite de l'opposition. L'électorat a clairement adopté cette initiative. Presque aucun sous-groupe, dans l'électorat, n'a voté en majorité Non. Plus une personne se situe politiquement à gauche et plus elle a voté Oui. De même, ont voté Oui les personnes qui font confiance à la science, à l'OFSP, à la médecine classique, aux chirurgiennes et chirurgiens. Pour ces personnes, il est clair que la solution de l'opposition va sauver des vies et que les parents et proches se sentiront soulagés de ne pas avoir à décider eux-mêmes. Les votants-es en faveur du Non se situent en majorité complètement à droite, ils sympathisent avec l'UDC et font énormément confiance aux églises libres. Pour ces personnes, le droit à un corps intact est un aspect capital et l'État n'a pas à s'immiscer dans les dons d'organes. Le Oui clair prononcé par l'électorat conduit à l'introduction de la solution de l'opposition.

### Large alliance politique en faveur de l'extension de Frontex, l'agence de protection des frontières

#### Reprise du Règlement de l'UE relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes – Arrêté fédéral (Frontex)

L'extension de Frontex a obtenu une nette majorité dans le contexte de la guerre en Ukraine, au premier chef en raison de considérations relevant de la politique de sécurité et non pas de la politique européenne. Beaucoup de votants-es avaient certes conscience de la critique dont les méthodes de travail et les dérives de Frontex font l'objet, mais pour beaucoup de votants-es en faveur du Oui, une meilleure protection des frontières extérieures de l'espace Schengen moyennant plus de ressources et de personnel a constitué le motif décisif. L'alliance politique du PVL et du Centre jusqu'à la bordure complètement à droite de l'échiquier a répondu plutôt à l'unisson aux slogans en faveur d'une extension de cette agence de l'UE, fait remarquable lorsqu'on connaît l'attitude critique dont les sympathisants-es de l'UDC font montre envers de nombreux dossiers de l'UE. Sur le côté gauche, la situation était plus controversée. Les votants-es complètement à gauche ou celles et ceux qui ne font pas confiance aux institutions politiques dédiées à la sécurité, se sont majoritairement exprimés contre l'extension, tandis que la gauche modérée votait plutôt pour le projet relatif à Frontex. Les sympathisants-es du PS et des Verts n'ont suivi que de justesse les mots d'ordre (Non) des dirigeants de leurs partis.

### La deuxième votation organisée en 2022 a elle aussi peu mobilisé l'électorat

#### La participation

Avec environ 40 %, la participation aux votations du 15 mai 2022 a de nouveau été comparativement basse, un peu plus basse même qu'en février 2022 avec 44 % de participation. Les projets ne sont visiblement pas parvenus à mobiliser l'électorat comme ils y étaient parvenus à l'époque en 2021. Ainsi par exemple, une très forte participation au vote (65,7 %) avait été atteinte en novembre 2021, ce qui était dû aux projets très mobilisateurs mis aux votations (la loi sur la COVID-19 par exemple). En mai 2022 l'importance personnelle des projets a reçu une note moyenne de 7.4 sur 10 pour la loi sur la transplantation et de 6.9 pour Frontex, mais assortie d'un bémol: la loi sur le cinéma a été notée 4.3 sur 10, synonyme d'une très faible importance personnelle.

## **Les projets mis aux votations**

Lors de la votation du 15 mai 2022, l'électorat suisse avait à se prononcer sur trois projets. Ces trois projets – la modification de la loi sur le cinéma, la modification de la loi sur la transplantation et «Frontex» – ont été adoptés.

## A propos de l'étude

### Le projet VOX aujourd'hui

En Suisse, après chaque votation, l'institut gfs.bern réalise sur mandat de la Chancellerie fédérale une enquête représentative au cours de laquelle il interroge quelque 3'000 titulaires du droit de vote sélectionné-e-s de manière aléatoire. Les motifs pour et contre la participation et les motifs des décisions des titulaires du droit de vote sont intéressants. En phase préparatoire à chaque votation, gfs.bern élabore en collaboration avec le Dr. Sébastien Salerno le questionnaire de l'enquête VOX. Les questionnaires des analyses post-votation VOX/VOTO du passé forment l'ossature du présent questionnaire. Pour préserver la valeur des séries de données, seules des questions spécifiques aux projets (par ex. les arguments pour ou contre un projet de loi) sont chaque fois nouvellement formulées. La mise au point du questionnaire relève exclusivement des compétences de gfs.bern.

Depuis novembre 2020, l'enquête est réalisée en ligne et sur questionnaire papier. Au préalable, les données sont recueillies par téléphone à chaque fois auprès de 1'500 titulaires du droit de vote. Sur le plan du contenu, les questions capitales portent sur la participation à la votation, sur les décisions de vote et sur les arguments. En outre sont sondées les échelles de valeurs et les indications sur les usages des médias lors des votations. Chaque enquête s'achève par des questions d'ordre statistique (par exemple le niveau d'éducation, l'état civil, l'origine, les conditions de logement, etc.), car l'importance de ces variables dans le comportement de décision politique est bien connue.

Au terme de l'enquête, toutes les données sont anonymisées. Ni les noms, ni les adresses, ni les dates de naissance ne sont disponibles dans le jeu de données destiné à être analysé. Les coordonnées des participant-e-s aux études sont supprimées au terme de l'enquête. Il est par conséquent impossible d'identifier des personnes particulières. Les données sont publiées sous une forme anonymisée et peuvent être librement téléchargées depuis [Swissvotes](https://www.swissvotes.ch). Les anciens enregistrements de données VOX seront également disponibles prochainement sur [Swissvotes](https://www.swissvotes.ch). Les anciens rapports VOX le sont déjà.

### Qui finance les études VOX ?

La Chancellerie fédérale suisse finance les études VOX. Au nom du Conseil fédéral, elle a émis un appel d'offres public et chargé ensuite l'Institut de recherche gfs.bern d'effectuer les enquêtes pour la législature en cours.

Vous trouverez des informations complémentaires sur [vox.gfsbern.ch](https://www.vox.gfsbern.ch)

gfs.bern ag  
Effingerstrasse 14  
CH – 3011 Bern  
+41 31 311 08 06  
info@gfsbern.ch  
www.gfsbern.ch

L'Institut de recherche gfs.bern est membre de l'Association suisse des recherches de marché et sociales, il garantit qu'aucun entretien n'a lieu à des fins – manifestes ou cachées – publicitaires, de vente ou de passation de commande.

Plus d'infos sur [www.schweizermarktforschung.ch](http://www.schweizermarktforschung.ch)

**SWISS INSIGHTS**  
Institute Member

**gfs.bern**  
Menschen. Meinungen. Märkte.